

REPUBLIQUE DU BURUNDI



CABINET DU PRESIDENT

**DECRET N° 100/034 DU 23 FEVRIER 2023 PORTANT NOMINATION
DES HAUTS CADRES ET CADRES AU MINISTERE DE LA
COMMUNICATION, DES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DES
MEDIAS**

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,

Vu la Constitution de la République du Burundi ;

Vu la Loi n° 1/09 du 17 mars 2005 portant Distinction des Fonctions Politiques des Fonctions Techniques ;

Vu la Loi n°1/09 du 13 novembre 2020 portant Modification de la Loi n°1/08 du 28 avril 2011 portant Organisation Générale de l'Administration Publique ;

Vu le Décret n°100/007 du 28 juin 2020 portant Révision du Décret n°100/037 du 19 avril 2018 portant Structure, Fonctionnement et Missions du Gouvernement de la République du Burundi ;

Vu le Décret n°100/085 du 19 octobre 2020 portant Missions, Organisation et Fonctionnement du Ministère de la Communication, des Technologies de l'Information et des Médias ;

Sur proposition du Ministre de la Communication, des Technologies de l'Information et des Médias ;

DECRETE :

Article 1 : Est nommé Inspecteur Général :

Monsieur Fidèle HASABA.

Article 2 : Sont nommés :

- Directeur Général de la Communication et des Médias :
Monsieur Alain-Diomède NZEYIMANA ;
- Directeur de la Communication :
Monsieur Oscar NZOHABONAYO ;
- Directeur des Médias :
Monsieur Aloys HAZIYO.

Article 3 : Sont nommés :

- Directeur Général des TIC :
Monsieur Francis Olivier CUBAHIRO ;
- Directeur de la Planification et des Politiques TIC :
Madame Rosine NSABIYUMVA ;
- Directeur des Infrastructures TIC :
Monsieur Salvator NSHIMIRIMANA.

Article 4 : Toutes dispositions antérieures contraires au présent décret sont abrogées.

Article 5 : Le Ministre de la Communication, des Technologies de l'Information et des Médias est chargé de l'exécution du présent décret qui entre en vigueur le jour de sa signature.

Fait à Gitega, le 23 février 2023

Evariste NDAYISHIMIYE.-

PAR LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,

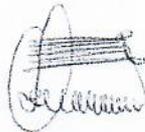
LE PREMIER MINISTRE,



Gervais NDIRAKOBUCA
Lieutenant Général de Police.



LE MINISTRE DE LA COMMUNICATION,
DES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION
ET DES MEDIAS,



Léocadie NDACAYISABA.